

## Le *Rodlieb*, notre premier roman courtois

M. Wilmotte

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Wilmotte M. Le *Rodlieb*, notre premier roman courtois. In: Romania, tome 44 n°175-176, 1916. pp. 373-406;

doi : <https://doi.org/10.3406/roma.1916.4852>

[https://www.persee.fr/doc/roma\\_0035-8029\\_1916\\_num\\_44\\_175\\_4852](https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1916_num_44_175_4852)

---

Fichier pdf généré le 06/04/2018

## LE RODLIEB

### NOTRE PREMIER ROMAN COURTOIS

---

Un chevalier, que décourage l'ingratitude de ceux à qui il a offert ses bons et loyaux services, se décide à quitter sa patrie. Il n'a pas à le regretter ; car, bien accueilli par un souverain étranger, il trouve l'occasion de montrer sa vaillance et de mériter une récompense, dont la valeur est encore accrue par la forme délicate, dans laquelle elle lui est décernée. Rappelé par sa mère, qu'il a délaissée à regret, il reçoit deux vases scellés, dont l'un est plein de *besants* et dont l'autre est divisé en deux compartiments. D'un côté est renfermé de l'or, de l'autre des objets précieux, anneaux, bracelets, boucles d'oreille, enfin une sorte de pendentif rehaussé de pierres multicolores d'un grand prix. Le tout est dissimulé sous les apparences les plus vulgaires, et ce n'est qu'arrivé chez lui, devant sa mère émerveillée, que le chevalier se rend compte de la libéralité de celui qu'il a servi. Avant de faire cette découverte, il a dû, au cours de son voyage, s'instruire à ses dépens du péril qu'il y a à ne pas suivre les sages avis. Ces avis sentencieusement formulés, et qui avaient l'air d'être le seul prix de ses services, lorsqu'il prit congé du souverain étranger, lui recommandaient, notamment, d'éviter certains compagnonnages, de suivre le chemin direct, fût-il fangeux, et de ne pas accepter l'hospitalité d'un vieillard marié à une jeune femme. Comme dans tous les contes inventés à plaisir, notre héros néglige successivement ces trois conseils, et il n'a pas à s'en féliciter.

Mais, après d'autres rencontres sur lesquelles nous manquons d'éclaircissements (car le récit qu'on nous en fait nous a été transmis de façon malheureusement incomplète), voilà le chevalier rendu aux siens ; il se trouve en possession d'un bien inespéré et il aspire aux joies conjugales. Hélas, son inexpé-

rience lui ménage une autre surprise ; il ne peut douter longtemps de la trahison de celle qu'il compte épouser. Il se venge en homme d'esprit, tout en reprenant sa parole et, non sans que des lacunes nous privent de la suite de ses aventures, auxquelles se mêle un élément fantastique assez imprévu, l'auteur du conte nous laisse entrevoir, pour le chevalier, une union plus brillante, qu'un rêve avait permis à sa mère de pressentir.

Tel est, brièvement résumé, le contenu du roman de *Rodlieb*<sup>1</sup>, que nous ont conservé dix-huit fragments d'inégale longueur, publiés en très grande partie par J. Grimm et A. Schmelzer en 1838<sup>2</sup> et dont nous devons l'édition complète et critique à M. Seiler<sup>3</sup>. Ce roman est écrit en un latin très simple, contrastant d'indéniable façon avec celui d'autres œuvres, où la tradition antique a laissé sa marque, avec les drames de Hroswitha, par exemple, ou encore avec le poème de *Waltharius*<sup>4</sup>, que ses premiers éditeurs réunirent sous la même couverture que notre conte, en lui assignant également une origine tétonne, à plus forte raison avec plusieurs échantillons de la fable animale, tels que l'*Ysengrimus* et l'*Ecbasis captivi*. A lire les fragments de *Rodlieb*, on est invinciblement tenté de le considérer comme le simple décalque d'un texte en langue vulgaire ; ni les inversions d'usage, ni la syntaxe savante n'y trahissent un lettré familier avec les classiques de Rome, qu'il n'utilise guère<sup>5</sup> et ne cite jamais. On verra plus loin que de

1. La forme *Rodlieb* est celle du manuscrit dans le plus grand nombre de passages, elle alterne avec *Rotlieb* ; on verra plus loin ce qu'il faut penser de l'attribution de ce nom au héros.

2. *Lateinische Gedichte des X. und XI. Jahrhunderts*, Göttingue, 1838.

3. *Ruodlieb, der älteste Roman des Mittelalters*, hsgb. von F. Seiler, Halle, 1882.

4. La meilleure et la plus récente édition est celle de M. J. W. Beck, Groningue 1908 ; la plus abondamment commentée, celle de M. W. Althof, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1899.

5. L'éditeur, M. Seiler, a pourtant exagéré l'ignorance de l'auteur ou son éloignement pour les réminiscences classiques. Voyez ce que dit M. Laistner, *Anzeiger* de la *Zeitschrift für deutsches Altertum*, t. XXIX, p. 95. Dans le seul fragment IV, à quelques vers d'intervalle (208, ss.) je note l'imitation de deux passages de Virgile (*Æn.*, XII, 183, et *Egl.*, III, 31) et d'un passage d'Ovide (*Fastes*, IV, 487).

nombreux tours, des emplois grammaticaux et des acceptions nouvelles de mots usuels ne s'expliquent que par une influence profonde et soutenue des idiomes parlés à l'époque où le texte fut composé, époque qui n'a pas été déterminée avec précision<sup>1</sup>. Cette difficulté n'a pas échappé à ses éditeurs allemands. Je n'étonnerai personne en disant qu'ils l'ont résolue en faveur d'une origine germanique de ce texte. Tout les y conviait, les lieux où on l'a retrouvé, et avec lesquels on s'est acharné à le mettre dans un rapport qui exclurait le doute, certains termes que l'auteur n'a même pas pris la peine, semble-t-il, de traduire en latin, sa grammaire où leur ingéniosité non exempte de parti pris a cru observer des traces non équivoques d'un dialecte teutonique. A la différence du *Waltharius*, que déjà Fauriel revendiquait pour la France, en s'appuyant sur d'assez bons arguments<sup>2</sup>, je ne sache pas qu'on ait eu jusqu'ici la pensée de contester la provenance germanique de *Rodlieb*<sup>3</sup>.

Je m'en serais abstenu moi-même — et n'aurais peut-être jamais jeté sur ce vieux poème qu'un regard distrait — si je

1. Voyez *infra*, p. 400.

2. *Histoire de la poésie provençale*, t. I, p. 269, ss.

3. A ma connaissance, M. Reynaud (*Histoire générale de l'influence française en Allemagne*, p. 92) est le seul critique qui ait entrevu une partie de la vérité. Encore faut-il noter qu'il n'affirme point que notre texte soit français. Voici, d'ailleurs, comment il s'exprime : « Dès la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle on rencontre en Allemagne un poème latin, le *Ruodlieb*, qui est déjà teinté de courtoisie et dont les origines, nous le montrerons ailleurs, sont nettement françaises. Composé par un vagant ou un clerc qui avait fréquenté les vagants, peut-être par un ancien élève de nos écoles — on rencontre des étudiants allemands en France au X<sup>e</sup> siècle et ils y abondent au XI<sup>e</sup> — ce bizarre récit où, à côté d'une foule de motifs qui reviendront dans nos romans du cycle breton, se montrent, en langue latine du reste, les plus anciens spécimens du lyrisme individuel allemand, nous renseigne avec une suffisante clarté sur la façon dont la poésie courtoise, épique et lyrique, cette dernière surtout, a pénétré de chez nous au delà du Rhin. Ce sont les « scholars » allemands qui s'en sont faits les propagateurs. » (Comp. p. 97). M. Reynaud croit donc à un auteur allemand et accepte la date des éditeurs ; quant au « lyrisme individuel allemand », je n'en ai trouvé nulle trace dans le *Rodlieb*.

n'avais été frappé des analogies nombreuses et significatives qu'il offrait avec le *Waltharius*. Ces analogies, relevées dans les notes de M. Althof, portent sur des détails du texte, mais surtout sur le vocabulaire. Elles ont d'autant plus d'importance que l'on ne peut songer à attribuer les deux œuvres à la même inspiration, *a fortiori* au même auteur. Le *Rodlieb* est un roman d'aventure, gracieux, familier de ton, non exempt de verbiage, où le pédantisme ne se trahit que par des dissertations et des descriptions, qui constituent de véritables hors-d'œuvre ; le *Waltharius* est un poème chevaleresque, une « geste » écrite dans une langue sèche et nerveuse, mais dont la vigueur de ton et la force tragique permettent de comparer l'œuvre aux meilleures productions de notre premier âge épique.

En dépit de ces dissemblances, les analogies verbales se présentent, lorsqu'on pense à confronter les deux poèmes latins. Le dernier éditeur du *Waltharius*, M. Althof, en a relevé une centaine, dont beaucoup ont ce caractère qu'elles ne s'observent pas ailleurs. Dans un seul des dix-huit fragments qui sont tout ce qui nous reste du *Rodlieb* (le V<sup>e</sup>, qui, il est vrai, comporte 621 vers), je note d'après Althof (et il est loin d'être complet) vingt passages offrant des ressemblances troublantes, et parmi ces passages, quatre où des développements ou bien des détails de mœurs identiques attirent l'attention<sup>1</sup>. M. Althof se borne à déclarer que l'auteur du *Rodlieb* a connu et imité le *Waltharius*, il ne s'est même pas demandé si de telles analogies, que les différences de thème et de style ne pouvaient faire prévoir, ne sont pas imputables à une tout autre cause, et si, par exemple, on n'a pas composé les deux écrits, à court intervalle, dans des lieux voisins.

Il est vrai que, pour formuler cette hypothèse, sinon pour

---

1. Je renonce à aligner ici tous les passages ; je citerai seulement ceux du V<sup>e</sup> fragment où s'observent des détails de mœurs identiques, rendus dans les mêmes termes : 18 (les baisers = *Walth.*, 222) ; 409 (la nostalgie du guerrier éloigné de sa patrie ; comp. I, 64 *a patria dulci* = *W.* 60 *patriam... dulcem*) ; 76 et 565 (les usages de la table = *W.* 304 *mensa sublata* et 318 *produxit noctem*) ; le lieu commun sur la haine de l'or (426 = *W.* 875) ; le v. 544 est à peu près littéralement reproduit (*de more susurrat in aurem*) des vers de *W.* 260 et 268).

l'admettre, M. Althof aurait dû ébranler le laborieux édifice de preuves, sur quoi, reprenant en sous-ordre la tâche de Jacob Grimm, qui s'était contenté de quelques indications, le second éditeur du *Rodlieb*, M. R. Seiler, entend étayer la localisation de son texte à Tegernsee. Il est trop clair que si cette localisation était assurée, les ressemblances qui frappent même un lecteur indifférent ne pourraient plus s'expliquer de la même façon, ce qui ne veut pas dire qu'elles seraient, pour cela, toutes le fruit d'une imitation servile.

J'ai donc voulu me rendre compte de la portée des arguments de M. Seiler, et je les ai, à l'examen, reconnus bien fragiles. On en jugera.

M. Seiler consacre à « l'auteur et son temps » un chapitre de sa copieuse préface<sup>1</sup>. Le chapitre débute ainsi : « La facture du manuscrit et le lieu où on l'a trouvé démontrent que le poème a été *composé* par un moine de l'abbaye de Tegernsee, qui vivait dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. » Il est à peine nécessaire de souligner l'étrangeté de ce langage. Lorsqu'un manuscrit n'est pas dûment autographe, lorsqu'il n'est ni daté, ni signé, ni localisé par des témoignages directs et précis (et c'est le cas des lambeaux de parchemin qui nous ont, dans des formes assez piteuses, conservé le *Rodlieb*), il ne prouve rien pour la date<sup>2</sup>, ni pour le lieu de provenance du texte qu'il renferme.

Très certainement, les feuillets écrits à Tegernsee ne constituent qu'un témoignage intéressant de la diffusion du poème latin. Affirmer qu'ils sont un débris de l'original est aisé ; le prouver, ne l'est guère. M. Seiler donne tout juste<sup>3</sup> trois rai-

1. Chap. VII, p. 160 ss.

2. M. S. (p. 7) affirme que l'écriture du ms. « appartient à la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle » ; on devine les raisons qui actuellement ne me permettent pas de contrôler son dire. J'estime — on verra pourquoi — que notre texte est postérieur à la première croisade. Une erreur d'un demi-siècle dans une détermination de l'espèce n'étonnera aucun paléographe. Il faut d'ailleurs observer que M. S. se borne à reproduire l'opinion de J. Grimm (*Lat. Ged.*, 201), et que celui-ci dit simplement « im 11 jahrh... beschriebenen... ».

3. Préface, p. 9-10.

sons à l'appui de son dire. Les voici : 1° il n'y a pas de fautes de copiste graves, donc attestant qu'on n'a pas su lire un modèle ; 2° l'aspect des fragments conservés, qui n'offrent pas une continuité de transcription régulière, font supposer (M. S. affirme) que c'est à l'auteur lui-même que nous avons à faire, à l'auteur souvent interrompu et disposant d'un matériel variable, ce qui influe sur la grandeur et l'épaisseur des caractères tracés par lui ; ainsi s'explique la parcimonie avec laquelle il use du parchemin ; 3° il y a de nombreuses ratures et corrections, dont certaines remontent au moment de la transcription ; parmi les corrections, il en est qu'on ne peut attribuer qu'à l'auteur, et même certaines additions sont, en quelque sorte, faites sous nos yeux ; d'autres semblent faites après coup. Il est vrai qu'il y a quelques fautes de transcription ; mais ce sont des « Kopfschreibfehler », des négligences d'auteur. Toutefois quelques cas sont réellement embarrassants ; c'est tel vers omis ou écrit en surcharge ; ou bien, à deux vers d'intervalle, *captivantes* écrit deux fois, alors que la première fois, le sens réclame impérieusement *captivatos* ; ou bien encore, un mot raturé après coup, et comme par un instinct de correction d'un texte servant de modèle, etc. M. Seiler convient de ces difficultés ; il se tire d'affaire en supposant que l'auteur a exécuté plusieurs copies et que nous n'avons pas la première. Il reconnaît volontiers qu'un premier jet est incompatible avec une transcription aussi correcte et aussi régulière. Des pages entières ne comportent pas une seule rature ; elles supposent une mise au net.

Est-il nécessaire de montrer le peu de solidité du premier et du deuxième argument ? Si le troisième possède une certaine force démonstrative, l'éditeur a lui-même affaibli singulièrement son raisonnement par des hypothèses successives. D'une part il est très affirmatif sur le caractère original du ms. de Munich ; de l'autre, il consent à n'y voir qu'une transcription (*niderschrift*), et même il parle de mise au net (*reinschrift*), insistant, avec preuves à l'appui, sur cette évidence que « dans les fragments de Munich nous ne possédons pas la première transcription, mais bien la copie du poète », ce qu'il essaie de justifier par des constatations plutôt contradictoires. D'une part, en effet, il croit voir la main de l'auteur dans des retouches manifestes ; de l'autre il énumère toute une série de fautes

(*versehen*) qui ne sont imputables qu'à un copiste, ou du moins qui n'ont pu être commises qu'en copiant <sup>1</sup>. Il oublie de nous expliquer comment un auteur, en copiant son propre ouvrage, a pu se tromper aussi fréquemment. Ce qui serait tout naturel chez autrui devient, de sa part, incompréhensible. Au contraire, les retouches s'expliquent aisément si l'on admet que l'auteur, médiocrement familier avec l'écriture latine, avait laissé dans son texte une quantité considérable de fautes de métrique et de grammaire (il en subsiste un certain nombre) qu'un transcritteur plus lettré, et tout à fait indépendant, s'est efforcé de corriger au cours de son travail. Il est trop certain qu'en dépit de retouches on note, dans le choix des mots et leur combinaison rythmique, des libertés qui ne sont pas toutes calculées. Un copiste instruit — et nous avons toutes les raisons de qualifier ainsi l'inconnu à qui nous devons les feuillets de Munich — avait beau jeu pour mettre de l'ordre et de l'exactitude grammaticale, là où règne parfois une indécision dont il serait cruel de faire un grief à l'auteur. Le subjonctif substitué à l'impératif VIII, 9; le barbarisme *ad fodrum*, écarté grâce à l'ingénieux emploi de *annonae*, *alter* pour *alius*, condamné par la grammaire, etc., etc., voilà qui dénote une deuxième personne plus versée dans la connaissance du bon latin. Il est donc abusif de tirer argument de ces retouches, comme le fait l'éditeur, en faveur de l'autographie du *codex*; elles plaident, semble-t-il, en faveur de l'hypothèse contraire.

Au surplus, après la critique de M. Laistner <sup>2</sup>, il devient difficile de parler d'unité d'inspiration; M. Laistner ne s'est pas borné aux menues observations d'usage — et la plupart de ses corrections et restitutions prouvent qu'il était au moins aussi familier avec notre texte que l'éditeur lui-même; — il a contesté l'ordre dans lequel les fragments se suivent chez M. Seiler et rendu vraisemblable une autre disposition. Il a été frappé aussi (et on se demande comment l'éditeur ne l'avait pas été) de ce fait étrange que dans les neuf premiers fragments, ainsi que

---

1. Il emploie tantôt le mot *niderschrift*; tantôt il précise : *original-niderschrift von der hand des dichters selbst* (p. 9); p. 13, il écrit *reinschrift*, ce que repousse énergiquement M. Laistner, comme on verra dans la suite.

2. *Anzeiger*, XXIX, 70-106.

dans le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup>, qui en forment la suite logique, le héros s'appelle simplement *miles*, tandis que dans les X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>, il reçoit le nom sous lequel il a passé dans la tradition littéraire. Il est vrai que V, 223 on trouve le nom de *Rodlieb* (forme usuelle du nom) ; mais, dit M. Laistner, reportez-vous au manuscrit, vous constaterez qu'il n'offre à cet endroit que l'initiale majuscule, qu'elle est écrite, à l'encre rouge, par une main moderne, probablement celle de Docen, qui, le premier, examina ces précieux débris <sup>1</sup>. Si l'on admet l'ordre des fragments proposé par M. Laistner, on est donc en droit de tirer cette première conclusion que sur un total de 2228 vers, le héros est anonyme dans les 1658 premiers. Supposons que les lacunes entre les neuf premiers fragments soient, ce qui est vraisemblable, d'une certaine étendue, c'est au moins 3000 vers de l'œuvre où le héros est anonyme, c'est-à-dire la plus large portion de celle-ci, puisque les autres fragments, où le héros est nommé, ne comportent que 576 vers et présentent un aspect de continuité à peine interrompue par le dernier, dont la teneur, vraiment étrange, et l'allure postiche justifient les doutes de M. Laistner.

Ces doutes, j'ai hésité d'abord à les partager ; car ils s'inspirent moins encore de l'examen scrupuleux du texte que de cette méthode hasardeuse à laquelle l'Allemagne nous a habitués, et dont il faut confesser que nous avons été trop longtemps dupes en histoire et en philologie. M. Laistner conjecture, en effet, qu'il y a lieu de distinguer entre une épopée (*Heldensage*) de Rodlieb, reposant bien entendu « sur des sources germaniques, à la façon du *Waltharius* » ; qu'indépendamment de ce poème, il a dû exister un roman de Rodlieb également écrit en latin et dont le thème était emprunté à un récit populaire ; l'auteur du roman aurait eu la fantaisie, à un moment donné, de corser son récit par des emprunts aux traditions épiques, qui lui fournirent en même temps le nom de son héros <sup>2</sup>.

1. *Anzeiger*, etc., p. 72.

2. Remarquez que M. Laistner admet que nous n'avons pas devant les yeux l'original de ce poème remanié de la façon qui a été dite, mais une copie retravaillée ; c'est ce qui ressort, selon lui, de l'examen du fragment XVIII (« aber auch XVIII zeigt durch seine rasuren dass wir eine bearbei-

Je passe sous silence toute une série d'autres hypothèses, beaucoup plus audacieuses encore et où se joue l'imagination de M. Laistner<sup>1</sup>; mais je retiens, parce que l'étude attentive du texte les confirme, les remarques ingénieuses de ce critique sur l'omission du nom de Rodlieb dans les trois premiers quarts de l'œuvre conservée, sur l'étrangeté de l'épisode final, qui atteste une pensée étrangère, sur les menues dissemblances de style, de métrique et de grammaire entre les derniers fragments et les premiers. Pour expliquer ces anomalies, il suffit d'admettre que le manuscrit de Tegernsee est l'œuvre d'un remanieur, travaillant sur un texte écrit avec des préoccupations différentes des siennes. Ce n'est pas un simple hasard qui lui a fait insérer dans ce texte (la place qu'ils y occupent les localise et les date nettement) les noms propres teutons (*Rodlieb*; *Immunch*; *Hastunch*; *Heriburg*) et les quelques mots d'allemand qui, dans un passage où rien n'en justifiait leur introduction, sont mis assez plaisamment dans la bouche d'une femme de mœurs légères<sup>2</sup>. Tout cela jure avec le reste du récit, dont on verra que la langue est toute romane, au point qu'en vingt endroits, nul effort n'est nécessaire pour retrouver le mot à mot français sous la légère enveloppe latine, pour ne rien dire du vocabulaire, dont la plupart des singularités s'expliquent aisément par l'ancien français<sup>3</sup>. Le plus expédient semble donc, en présence de contradictions insolubles,

---

tung vor uns haben, sei es dass die vorlage gekürzt oder erweitert »); l'auteur de la copie conservée se proposait une mise au net, dans laquelle il aurait donné à la suite du récit le développement voulu (p. 73). Que de complications inutiles!

1. *Anzeiger*, etc., p. 72-73.

2. Il reste à justifier la présence de quelques noms de poissons d'allure germanique dans le XIII<sup>e</sup> fragment. Retournant contre M. Seiler le pitoyable argument qu'il brandit pour se défendre contre les traces trop évidentes de *romanisme* qu'il a bien dû relever dans le texte, je dirai que si nous avons des raisons trop certaines de naturaliser en deçà du Rhin l'auteur du *Rodlieb*, ou, comme dit M. S. de le faire venir « in den Ruf franzoesischen Ursprungs » (p. 136), ces *germanismes* pourraient nous inquiéter. En fait, on verra plus loin à quoi ils se réduisent, et l'explication plausible qu'on peut en donner.

3. Je citerai, sans avoir l'ambition d'être complet :

de ne pas se déterminer d'après l'aspect paléographique d'un texte, qui a été si diversement apprécié — et reconstruit<sup>1</sup> — par les deux seuls érudits de la dernière génération qui y ont porté leur attention. La teneur même de ces fragments nous fournira-t-elle des données meilleures ? Je crois ne pas m'avancer trop en l'affirmant.

M. Seiler n'a pas dû être d'un avis opposé. Car il a — à la différence de M. Laistner — consacré presque autant de pages à l'analyse grammaticale du texte qu'à sa conservation manuscrite. A deux reprises, il a essayé d'établir que c'était bien un Allemand qui l'avait composé. Il l'a fait, de façon occasionnelle, dans le dépouillement grammatical des pp. 112 et suivantes. Puis il a groupé ce qu'il appelle les « germanismes »,

Quisquis habet dare quit, qui non habet hic dare, dic, quid ?

(I, 95).

Appositum quidquid melioris erit sibi, mittit  
Id faciens nobis plus quam mercedis honoris.

(I, 106-7).

[Dicens] omne bonum, plus modicum neque multum.

(III, 42).

Misit precones satrapes comitesque nocendos,  
Ad curtem ueniant quo regis, quam bene possint  
Et secum ferrent, sibi que vel equis opus essent  
Ad tres ebdomadas secum seu plus remanendas.

(IV, 247-50).

Tunc ambo reges redeunt ad papiliones  
Cumque suis prandent; ibi grandia gaudia fiunt.  
Gaudet quisque suus saluus rediit quod amicus.

(V, 73-5).

Hec faciendo domum totam tibi prompti fi[cabis].  
Inspiciens] cuncta presens sta, nitere furca.

(VI, 92-3).

Est mihi quod venit de te, deus ut mihi mittat.

(VII, 7).

Dic mihi si valeat, si tranquille sua res stet.

(X, 2).

1. Voir *Anz.*, p. 71, ss. où M. Laistner modifie l'ordre des fragments et, par conséquent, conçoit différemment la marche du récit.

en les opposant aux « romanismes » dont il ne pouvait nier la présence <sup>1</sup> dans ces 2500 vers (pp. 136 sq.).

On m'excusera d'adopter l'ordre inverse et de m'occuper d'abord des mots et tours soi-disant germaniques du texte. Voici en quoi ils consistent :

1° Un certain nombre de constructions seraient calquées sur l'allemand : le génitif après *ovare* ; après les verbes exprimant la plénitude ou la vacuité, la privation ; après les adjectifs *promptus*, *longus* ; le datif après *inclinare* et peut-être *annonare* ; l'accusatif dans *libet me* ; l'expression *est mirum me* ; *nubere* avec *ad* ; enfin deux emplois, avec une valeur d'auxiliaire, des verbes *facere* et *esse*.

Il est facile de démontrer le peu de solidité de cette argumentation. L'ancien français dit *se conjoïr*, *s'emplir*, *se vuider de*, tout aussi bien que le moyen haut-allemand ; à *promptus* correspond *hastif*, à *longus*, *long*, tous deux suivis de *de*, et l'on ne s'exprime pas autrement en français qu'en latin. *Inclinare* est tantôt employé d'une manière absolue (IV, 67 ; V, 301, 509), tantôt suivi du datif (VI, 63 ; XVII, 9), de même que *l'encliner* a. fr. qui lui ressemble et comme forme et comme usage ; *marier* eût traduit excellemment le *nubere ad* (VI, 24) ; *il m'est bel*, *il m'atalente*, etc. correspondent rigoureusement à *libet me* ; *il m'esmerveille*, à *mirum est me*, et tous ceux qui ont étudié l'ancienne langue savent que *faire* y est déjà une sorte d'auxiliaire, dont nous tendons à perdre l'utilisation depuis un siècle à peine.

2° L'auteur, ayant à traduire en latin un mot allemand familier à sa pensée, ne manque pas, entre plusieurs expressions existantes, d'adopter précisément celle que défend le bon usage. C'est le cas de *quam* pour *ut* ou *quomodo*, ou encore dans un emploi plus extraordinaire :

*Nec procul hinc abeunt ambo quam lumina perdunt.*

C'est aussi le cas de *uelut* pour *ut* (interrogation directe) ; de *ut* pour *qualis* ou *quam* ; de *usque* pour *dum* ; de *magis plus*

---

1. Il y en a « *eine ganze Reihe* » et M. S. confesse (p. 136), que si l'origine germanique du texte n'était pas hors de doute, et la prédominance des germanismes établis, il y aurait de quoi penser à une origine romane.

pour *jam* ou *amplius*; de *seu* pour *an*, ou réciproquement; de *aut* ou *ve* pour *an*; de *omnis* pour *ullus*; de *ipse* pour *idem*; de *adhuc* avec une valeur de passé; de *sedeo* et ses composés pour *sido*, de *stare* pour *sistere*, de *re* avec la valeur contraire de celle du simple dans *reconsiliari*; de *linquere* (*rel-*) pour *prætermittere* et aussi pour *dimittere*; de *laudare* pour *vovere*; de *deservire* dans les deux acceptions de l'allemand *gedienen*; de *quid rumoris* avec l'emploi de l'allemand *waz mæres*, du tour de phrase : *faciam, sicut abire uelim* (VII, 87).

L'éditeur se borne à mettre entre parenthèses le mot allemand, qu'il juge correspondre à celui dont l'auteur a fait un usage peu judicieux. Il ne m'en coûterait pas davantage d'y substituer un mot français, dont la fonction est identique; *quam* est, pour ainsi dire calqué sur *que(d)*, non seulement dans les passages allégués (IV, 106; XVII, 88; dans ce dernier passage, la seule traduction est notre *que*; dans le premier *que* = *com*), mais aussi I, 62; IV, 206; IX, 27; XVII, 88, de même qu'il rend très bien *quid* IV, 204; *quod* V, 501; VI, 94; VIII, 32; XI, 76; XV, 61; *quo* XI, 48; XVII, 70; *quia* IX, 57; XVII, 117; ce sont là autant de passages, où la vieille langue française transparait sous le léger tissu latin; de même *que* répond très exactement à *ut* ou *uelut*; *usque* est plus éloigné du germ. *unze* que de *jusque* fr. qui traduit *dum*; *magis plus* est notre *mais* ou notre *plus*: *seu* IV, 89 est le *se* afr. additionné d'une copule (*se-ve*); *an* pour *seu* est une faute et rien de plus; *aut* et *-ve* pour *an* n'ont nulle signification, et les innombrables emplois abusifs de *-ve* n'en ont pas davantage; *omne* VII, 81 est notre *du tout*; *encor* a exactement la même valeur double (passé, futur) que *adhuc* a ici; l'emploi de *re-* en composition, avec la valeur du *retro* latin n'a rien d'exceptionnel (*recroire, relaissier, remander, remener, etc.*); *relinquere* a donné *relenquir*, qui traduirait bien le simple *linquere*, IV, 167; *loer* a. fr. a précisément l'acception de *laudare* VII, 85; le sens de « nouvelle » dans *quid rumoris* est déjà dans Horace (Sat. II, 6, 50; comp. *Unibos*, vers 6; *Ysengrimus*, II, 391; V 455; VII, 479); enfin le dernier passage allégué est du français, à peine orné de désinences latines: « je ferai (le texte a *facio*, non *faciam*) comme si je voulais m'en aller. »

J'en ai fini avec cette série de soi-disant analogies, qu'une

connaissance insuffisante du latin avait inconsciemment laissé surnager dans le poème, mais il me paraît que c'est l'endroit propice pour en étudier quelques autres, négligées ici par M. Seiler<sup>1</sup>, soit parce qu'il était peu familier avec notre langue, soit parce qu'elles gênaient ses conclusions, soit simplement parce qu'il n'y a point songé. Les plus impressionnantes sont précisément fournies par les particules usuelles du texte; M. Seiler ne s'est préoccupé de ces dernières que pour essayer de les rapprocher des termes correspondants du m. h. all. On va voir à quel point elles sont françaises, dans *Rodlieb*, sous leur enveloppe latine.

*De* avec *rogitare* est notre *de* (*s'enquérir, rover, demander de*)<sup>2</sup>; Pour *ad*, les analogies se pressent en plus grand nombre : *ad mensas* (à table); *adlatum (al lez) ad seram* (au soir; à la vespree); *induciare ad diem* (ajourner à); *dare equos ad alendum* (puis li a donné a mangier dans *Perceval* 24107); *ad honorem* (à honor); *solis ad exortum* (al levant); *ad ternarum septimanarum spacium* (à trois semaines). *Ex* est employé au lieu de l'ablatif, pour indiquer la matière dont un objet est fait, le contenu, etc.; dans *terna coclearia ex limpha* les deux derniers mots correspondent au fr. *d'eau*. De même *pro* a la valeur du fr. *pour* (afr. *por*) I, 88; II, 65; IV, 123, X, 19; XVI, 7. Le rapprochement de *in* avec *zu* allemand dans quelques autres passages est assez malencontreux, puisque le fr. *en* suffit à la tâche. *In mercedem* = en récompense (afr. *en mérite, en guerredon*); *in dotem* a toujours été traduit par *en dot*; encore aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. on traduisait *fervere in amorem alicujus* par : brûler d'amour pour (*Cinna*, 1575; *Iphigénie*, 774; *Misanthrope*, 1007). Il n'est pas besoin de chercher les équivalents de *reperire in, ponere in*, etc., et l'on s'étonne que M. Seiler n'ait pas pensé au français pour *in maio mense; in hac nocte* est à peu près notre *enquenuit, super* = *de* (au sujet de) familier à notre vieille langue (comp. *Cligès*, 2136-7 :

1. Je renvoie aux pp. 114 et ss. où il a parlé de *ad, de, per, pro, in, super* de façon suffisamment explicite.

2. On peut hésiter sur l'emploi partitif, donc bien français, de *de* dans le vers 2 du fragment VII, car la construction avec *de* dépendant de *accidit* est plausible. En revanche, VII, 20 *Fertur ei vinum de quo bibit...* ne laisse guère de doute sur un usage grammatical étranger aux idiomes germaniques.

*La plore li fix sor le pere, Et ço li pese sor le fil*). Mais ce qui est plus caractéristique d'elle, c'est assurément *post*, qui n'est pas seulement préposition et adverbe avec les valeurs classiques, mais s'emploie après *pergere, mittere, dirigere, movere*, etc., donc est associé aux verbes de mouvement, comme dans notre langue (I, 130; IV, 128, 192; VIII, 20, 37) et qui même se combine avec les verbes exprimant le désir, le regret, la douleur (I, 52; X, 9; XVI, 7), ce qui n'est pas fait pour nous embarrasser et, en tout cas, n'est pas si éloigné du sens du mot dans *Roland*, 2980. N'oublions pas *contra* = tout près de (IV, 195), et aussi = au-devant de (XVI, 44) et passons maintenant à *si* et *sic*, qui confirmeront, une fois de plus, nos déductions. *Si* = *utrum, an, nonne* a naturellement attiré l'attention de M. Seiler; il se tire d'affaire en le rapprochant de *ob* germ. Mais ignore-t-il que dès les origines de la langue (*Passion*, 179; *Alexis*, 26 (*set*)), *si* français remplit cette fonction? C'est par le *si* français que l'on peut rendre la meilleure raison de III, 48 (mal ponctué); IV, 19, 117; IX, 29; XVI, 55; XVII, 37, où *si* introduit la subordonnée après *dicere, requirere*, etc. Et quant à *sic* exprimant la simple copule, comme notre afr. *si*, je crois bien l'avoir découvert V, 335 et XV, 21; la première fois il est supplétif; la seconde, il introduit le second membre de la proposition; je n'insiste pas sur *sic... quod* (fr. *si... que*) IX, 11. Car il est temps de passer à la suite de la démonstration de M. S.<sup>1</sup>

3° Voici le point culminant de cette démonstration, M. S. ayant cru relever un certain nombre de tournures germaniques, qui ont été simplement traduites en latin, alors que l'usage classique appellerait des tournures différentes. Des renvois aux dictionnaires du m. h. allemand, voire à des textes du moyen âge, fortifient l'opinion de l'éditeur. Il est vrai que ce dernier est contraint d'avouer, en plus d'un cas, qu'il y a identité d'emploi entre le latin et le germanique : *oculos pascere*, par ex., existe à Rome (et chez nous : *repâître ses yeux, son regard*; mais on l'a,

1. Pourtant il faut signaler ici, à la suite des particules énumérées, *bene velox* qui est notre *bien* (I, 44); *male habere* qui a survécu dans le fr. *malade* (I, 59) *ce... que* rendu par *hoc... quid*, introduisant la subordonnée (III, 53-4; sans *hoc* IV, 8); *multum* intensif = a. fr. *moult* (V, 203); *sal(is)* qui a IV, 126; V, 5; VI, 15, etc., la valeur du fr. *assez* et de l'italien *assai*.

au VI<sup>e</sup> siècle, chez Fortunat, VIII, IV, 11 (éd. Didot) et il n'y a pas de raison de supposer que le tour avait disparu dans la suite; Littré a un ex. de Rabelais; de même que *populi, plebes* = *les gens*, en français, à côté de la *gent* (comp. *genti* I, 124 = aux gens, sans qu'il y ait lieu d'évoquer *liute* germ.). De même je me demande pourquoi il faudrait penser à *ich waen* pour rendre compte de *arbitror, recr, ut reor*, intercalés en forme de parenthèse subjective, puisque les langues romanes ont le même usage. De même je ne vois pas pourquoi « *Sine fraude* serait difficilement aussi fréquent si *âne valsch* n'avait pas été usuel », car *sans fauser* est dans *Renart* (Méon, 22631); *sans faussée* dans *Jourdain de Blaives* (éd. Hoffmann, v. 933). J'ai déjà allégué *multum*, qu'il est imprudent d'appeler en témoignage contre le français et ses congénères. Restent les verbes groupés par M. S. et qui lui fournissent quelques rapprochements : *stare* avec une valeur d'auxiliaire (et les parties de *estire* empruntées à ce verbe?)<sup>1</sup>; *gradi circum* est notre *circuir* (Gréban, 20150); *consilium transgredi*; *subire* avec le sens de *descendre* (voyez l'italien; l'espagnol a adopté la signification inverse) n'ont rien d'exceptionnel; *cras* employé comme substantif fait penser à *mane, demane* qui a évolué de même; *jejunia frangere* est le *desjeüner* ou le *briser le jeüne* a. fr. (v. Godefroy); *sine grato* est le *malgré* fr. et les autres emplois de *gratum, grates* confirment le rapprochement. La mention du Roland de Conrad (2226) à propos de *uestro quo fiet amore* est particulièrement maladroite; car le bon curé s'est borné là à traduire le vers 521 de son modèle français; *absque vale modo uade* ne prête à aucune analogie décisive; c'est notre *sans adieu*; *incendere* et *cremare* pour « mettre le feu à » ont passé dans nos dialectes du Midi, aussi bien qu'*ardre* ou *ardoir* a survécu en français; *inaurare*, avec un sens purement moral, est plus rare, mais n'est pas indécouvrable chez nous; les emplois signalés de *unum* (*convenire in* —), font penser à notre *aün, aüner*; *ancillam propriam* est du bon français avec des désinences latines; *sois assuré* y équivaut à *sis certior*; *induere se* rend notre *se vestir*, ou encore *in toto mundo* = *en tot le mont*;

1. L'éditeur est mal inspiré en distinguant deux acceptions de *stare* : 1 se tenir debout, être là ; 2. aller à (*treten*). Car les deux exemples allégués lui donnent tort ; pour le 2<sup>o</sup> *ad portam, ad fenestellam stare*, c'est l'a. fr. *en estant*.

*via vadit per villam* est aussi aisé à traduire littéralement, et j'en dirai autant des quelques autres rapprochements, sur lesquels M. S. a le tort de s'appesantir lorsqu'il se hasarde dans la philologie médiévale<sup>1</sup>.

4° C'est le coin lexicologique, le plus modeste, il est vrai; car, si l'on fait abstraction de quelques gloses du manuscrit, dont l'intérêt est aussi faible que l'attribution reste incertaine; si l'on néglige les quelques mots tudesques, que M. Laistner a si ingénieusement expliqués dans le fragment XVII<sup>e</sup> et dernier, il reste, en tout, une dizaine de vocables, qui méritent considération<sup>2</sup>. Certes *fodrum*, *werra*, *mordrite*, *faida*, *crisus* sont germaniques d'origine; mais dès les origines de notre langue ils étaient nationalisés chez nous, et, au XII<sup>e</sup> siècle, on les trouve usuellement employés : *fue(d)re*, *guerre* (ou *werre* dans le Nord) *mordrit*, *faide* (déjà dans les *Loherains*) ; *gris*<sup>3</sup>.

Seuls les quelques noms de poisson du XIII<sup>e</sup> fragment font difficulté. Ils le feraient, du moins, si nous avions l'ambition de localiser *Rodlieb* au cœur de la France, dans une contrée où les Germains sont venus en conquérants, certes, mais où ils ont fusionné de bonne heure avec une population indigène plus

1. C'est ainsi que je ne vois pas du tout la nécessité de penser à *sitzen* et à ses composés, à propos de *intersidere* (VII, 109; comp. p. 140), alors que nous avons toute une série de formations analogues en a. fr., telles que *entrebouter*, *entregeler*, *entremetre*, etc. Citer *urloub* (qui peut être une glose, mais rien de plus) à côté de *licencia*, c'est oublier de consulter Du Cange, qui a des exemples caractéristiques avec cette valeur. A propos de *mibi praecipitote*, pourquoi invoquer *gebietet mir*? Et notre *al vostre comant*, usuel en a. fr. (déjà *al comand Deu* dans Alexis II b)? C'est une formule adoptée pour prendre congé, comme le moderne *à vos ordres*. *Omne bonum dicere* rappelle le *bonum dicere* que cite Du Cange (s. v. *bonum*) et qui est français et date de 1268. En fait, pas un exemple allégué, dont nous ne puissions fournir l'équivalent roman.

2. Le mot *marhmanni* a embarrassé M. S. et M. Laistner, puisqu'ils se sont tus à son sujet. M. Schmeller (*Zs. f. d. Alt.*, I, 406) avait pensé aux *Marco-manni*; il faudrait établir ce qui reste de ce sens historique dans la déformation de notre texte.

3. Le mot *mazdre* serait dans le même cas, sous sa forme latine *maceria*, si l'on en croyait Körtling (*Dictionnaire roman*); mais c'est *maser* allégué par lui qui est le latin *maceria*, et non l'inverse.

dense et laissé peu ou point de souvenirs particuliers dans le vocabulaire. Mais on verra que telle n'est point notre conclusion, que des raisons philologiques, que nous estimons valables, nous déterminent à chercher le berceau de l'histoire du *miles* si brave et si « discret », dont deux rois utilisent le bras, vers le nord-est de notre Gaule romane, sur la rive de la Meuse, non loin de la frontière des langues, là où fut composé l'*Ecbasis* et où l'auteur du *Waltharius* semble avoir chanté ce héros aquitain, à quelques lieues, au nord-est, de l'heureuse terre où l'auteur de la *Chanson de Guillaume*, un Flamand de lisière, et d'autres trouvères devaient, un siècle plus tard, populariser la gloire d'un autre méridional, Guillaume d'Orange.

Ainsi l'étude philologique de notre texte se retourne aisément contre ceux qui l'ont entreprise avec des préoccupations, il est vrai, trop manifestes pour garder la lucidité qu'elle réclame. L'essai de démonstration qu'on leur doit est, d'ailleurs, triple ; la paléographie du texte et sa langue n'en constituent qu'une partie (on a vu ce qu'il faut en penser) ; le sujet traité et le ton adopté par l'auteur ne pouvaient les laisser indifférents. Ils ont donc tenté, à grand renfort de citations plutôt tendancieuses et de rapprochements hasardeux, de tirer de là aussi des arguments plus ou moins solides. M. Seiler a cherché dans la novellistique les éléments constitutifs de la fable de *Rodlieb*<sup>1</sup> ; il n'y a guère réussi ; M. Laistner, parti en chasse d'un tout autre côté, dans l'espoir d'être sans doute plus heureux, ne l'a pas été davantage<sup>2</sup>. Au fond, ce qui les embarrasse tous deux, c'est qu'en dépit de certaines apparences, rien dans ce texte ne s'apparie aux créations authentiques du génie de leur race. Ils ne voient pas, ils ne veulent pas voir qu'il y a là un simple roman d'aventures, conçu à la française, j'entends avec l'agréable frivolité, le scepticisme spirituel, la finesse de ton, le goût et l'art des sous-entendus qui, dans Chrétien de Troyes, ont donné les formules immortelles dont le monde cultivé du temps s'éprit au Nord comme au Midi, et qu'il chercha à s'approprier tout de suite. Mais je l'ai montré ailleurs<sup>3</sup>, *Chrétien* n'a

---

1. Préface, p. 45, sv.

2. *Anzeiger*, etc., p. 79, sv.

3. *Moyen âge*, 1914, p. 102, ss.

pas été le novateur audacieux qu'on a cru trop longtemps. Déjà Wace et surtout Benoît de Sainte-More possèdent les dons d'observation psychologique qui sont l'apanage d'un véritable romancier ; si leur écriture est inférieure, leur finesse intuitive, aiguïlée par la vie des cours, leur vaut des trouvailles déjà précieuses, et ce n'est pas un simple hasard qui fait que nous notons dans *Rodlieb* comme un écho des mêmes préoccupations, qui nous rendent encore supportables les œuvres interminables des deux trouvères normands.

Il y a une convention particulière à ces romans, plus artificiels sans doute que ceux de maintenant, et où règne une discipline littéraire plus rigoureuse. Il y a un ton et des usages, dont il semble qu'il ait été interdit de s'écarter. Ce ton, ces usages, ce *convenu* existent déjà, chez nous, dans le roman de *Thèbes* et ce n'est pas la moindre surprise qu'éprouve le critique, lorsqu'il est bien obligé de reconnaître que le genre est constitué dès la première composition qu'il nous a léguée.

L'étude de *Rodlieb* contribuera, j'en suis sûr, à nous faire revenir de cette surprise. On verra qu'avant 1150, la peinture de la vie de société était déjà un goût répandu. Qu'elle ait été l'œuvre de clercs écrivant en latin, il importe peu. La tradition est fixée, et cette tradition comporte une large part d'éléments descriptifs, étrangère à l'épopée <sup>1</sup>.

---

1. Mais non étrangère à l'imagination et au goût de l'époque antérieure. Le tort de nos critiques, ç'a été peut-être de négliger, avec un certain esprit de système, les à-côté de leur matière. Par exemple, comment expliquer certaines prédilections d'un Chrétien pour des subtilités psychologiques telles que celles qui fournissent le thème d'*Érec* et de la seconde partie de *Cligès*, ou encore celui de l'épisode central d'*Yvain* (le remariage de Laudine), si on ignore la conception de l'honneur ou celle du lien conjugal aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles ? A cet égard je ne connais pas de lecture plus instructive que le *De Vita sua* de Guibert de Nogent. Sa mère passe par quelques-unes des phases sentimentales de l'épouse (restée vierge) de l'oncle de *Cligès* ; on trouve aussi là-bas le remariage d'une femme, justifié par des considérations de caste, etc. (voy. la trad. Guizot, aux pp. 386 et 397). Et que d'autres éléments utiles à extraire de cette lecture, ne fût-ce que la certitude que Guibert, dans sa folle jeunesse, avait écrit en latin des romans d'amour (*ibid.*, 424, sv.) et qu'il était tout pénétré des Anciens ! (*ibid.*, 411, 424 ; voyez les citations classiques et les comparaisons inspirées par la familiarité de l'antiquité : t. I,

De celle-ci nous retrouvons, comme il fallait s'y attendre, un certain nombre de traits caractéristiques. Le clerc qui a écrit l'histoire du *miles* ne s'intéresse guère aux combats. Il n'en narre pas un seul ; mais il raconte comment se fait l'équipement du chevalier, sa vaillance, son retour triomphal, les prisonniers délivrés par lui, les ennemis dont on lui doit la capture. Il nous montre le roi, au service duquel il s'est mis, le recevant avec bienveillance, l'ambassade envoyée au roi ennemi, le langage de celui-ci, les conditions de la paix. Sur le compagnonnage il a les notions de son temps, et son œuvre aurait fourni un témoignage instructif à l'étude de M. Jacques Flach sur cette institution féodale <sup>1</sup>. Nous n'en avons pas de plus précieux avant *Roland*. Comme, dans *Roland* <sup>2</sup>, il est question des « *granz pels de martre* » qui ornent la poitrine de Ganelon et de ceux dont l'offrè, faite par Marsile à celui-ci, amorce la trahison fameuse, on retrouve ce détail de toilette ici ; car le roi que sert le héros n'est pas moins généreux :

Vestivit comitem velut ex summatibus	Bel sire Guenes, ço li ad dit Marsilie,
[unum	.....
Binis pelliciis preciosis totque chru-	Guaz vos en dreit per cez pelz sabel-
[sinnis.	[ines.
.....	Melz en valt l'or que ne funt cinq
Munerat. ....	[cenz livres ;
Presidibus pulchris madris crisisne	Einz demain noit (en) iert bele l'a-
[poledris	[mendise <sup>3</sup> .
Militibus summis seu pelliciis chru-	
[sinnis <sup>4</sup> .	

Et voici que nous observons les mêmes rites chevaleresques, le rôle de protection des veuves et des orphelins assigné au véritable paladin et qui est déjà le plus noble attribut de la fonction suprême dans notre vieille épopée ; voici que nous

---

354, 370, 448 ; t. II, 65, 66, 96, etc.). Et tout cela nous reporte aux premières années du XII<sup>e</sup> siècle.

1. *Études romanes, offertes à Gaston Paris*, p. 141 ss.

2. Vers 302.

3. R. IV, 235-6 ; V, 140-2. *Roland*, 512, sv.

4. Voyez, p. ex., *Coronement Looïs*, v. 69, 83-4 ; comp. V, 240 ; XVII, 86.

allons retrouver les « bachelers legiers » qui, de *Roland* (113) passèrent à *Thèbes* (4586) et à maints romans. Ce sont les « agiles tyrones » du XI<sup>e</sup> fragment <sup>1</sup>, comme les dames aux fenêtres, que nos vieux romans ont transmises à l'imagerie romantique, épient déjà ici le départ et le retour des chevaliers <sup>2</sup>. Les personnages sont les mêmes, naturels et même surnaturels. Car le *netun* de Chrétien de Troyes (et aussi son *bot*) <sup>3</sup> ne sont pas inconnus à notre auteur, si l'on admet que le remanieur allemand n'a pas inventé l'épisode final, et il résulte de là que toute la dépense d'ingéniosité de MM. Seiler et Laistner est fort superflue. Il fallait s'attendre à des rapprochements, d'ailleurs faciles, entre le *nanus* de notre poème et toute la tribu de Kobolds, qui peuplent les légendes d'Outre-Rhin. Le texte de l'*Eckenlied*, sur lequel on a essayé de fonder une analogie plus directe, a paru aventureux à M. Seiler lui-même <sup>4</sup>; mais il faut regretter qu'il n'ait pas usé d'autant de circonspection pour les présents d'animaux, que l'épopée française nous a fait connaître (ils étaient d'ailleurs universellement de mode) et dont une curieuse attestation nous est fournie par la *Chanson de Roland*, avec quoi on est tenté de comparer le passage du *Rodlieb* où figurent ces animaux <sup>5</sup>.

Tout cela nous est rendu familier par la lecture des chansons

1. Comparez *juventa* qui est notre *jouvente* (XIV, 24).

2. XIII, 132, « ad dominas... Quae ad cancellos invenerunt speculantes. »

3. *Yvain*, 5273; 5513 (*netun*; var. *nuiton*).

4. P. 79.

5. Comparez :

<i>Rol.</i> 182, ss. :	<i>R. V.</i> 81, ss. :
De sun aueir me uolt doner grant	Insuper argentum multum...
[masse,	.....
Urs e leuns, mil ueltres caeignables,	Inter equos muli decapenta bis fale-
Set cenz cameilz 7 mil hosturs mua-	[rati,
[bles,	Et bis quindenii onagri, tandemque
Quatre cenz muls chargez de l'or ara-	[cameli
[be.	Atque leopardi gemini binique leones
	Et pariter ursi.....

Voyez encore les analogies du songe (XVII, 88, sv.) où deux sangliers menacent le héros, comme des ours ou des léopards se jettent (*Roland* 2541) sur les soldats de Charlemagne.

de geste ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est la conception plutôt simpliste des sentiments dans l'œuvre. Les larmes y coulent aussi facilement que chez nos épiques <sup>1</sup>. Les caractères féminins y sont tracés assez sommairement. Pourtant il convient d'y louer une certaine variété, attestant une préoccupation d'art. La femme de l'espèce de fabliau, conté dans les fragments VII et VIII, et la fiancée du héros (pour ne rien dire de la courtisane mentionnée XV, 29) sont d'assez tristes créatures, qui ressemblent fort à celles dont nos vieux conteurs s'amuse et amusent leurs lecteurs. En revanche, la fiancée du jeune parent de Rodlieb est une aimable personne, dont les sentiments, pour vifs et spontanés qu'ils soient, n'excluent ni la finesse enjouée ni la pudeur. Et quant à la mère de Rodlieb, c'est une vraie femme par le sens et le tact, qui fait penser à la mère de Guibert, dont l'abbé de Nogent nous a tracé un si admirable portrait <sup>2</sup>.

Mais ce n'est ni l'épopée, ni le fabliau, c'est le roman d'aventures qui fournit des éléments de comparaison particulièrement significatifs avec notre ouvrage, tant par son cadre que par ses développements ordinaires, son ton et son style, à partir de 1150 environ.

Il semble, en effet, que tout s'accorde pour conférer à nos fragments une physionomie de parenté avec les œuvres qui, dès 1150, sinon plus tôt, devaient se créer des cercles d'auditeurs et même de lecteurs dans le nord de la France, puis, de là imposer leur vogue à tout l'Occident. Le sujet traité par le clerc qui nous a légué une œuvre si maltraitée par le temps ne diffère lui-même, par rien d'essentiel, de ceux qui amusèrent ce temps-là. L'histoire du chevalier abandonnant son coin de terre pour chercher à vaincre l'ingrate fortune, n'est-elle pas, avec des mobiles plus vagues, l'aventure de Perceval, dont la mère

1. Le *miles* pleure en s'éloignant de sa mère ; ses amis pleurent aussi (I, 55) et il en est de même, plus tard, de ceux qu'il s'est faits dans son pays d'adoption ; quand il repart, tout le peuple l'accompagne en larmes, y compris le souverain ; son écuyer le quitte avec autant d'émotion. Quand il manifeste sa joie, ce sont encore des larmes, IV, 556, sv. ; 568, ss. ; comp. XI, 61 (« gemitus edens » lorsqu'il découvre le trésor que le roi lui a donné).

2. *De Vita sua*, livre I, chap. II et III.

pleure au départ, comme celle de notre *miles*, mais ignore la joie du retour; celle aussi des héros de Gautier d'Arras et de tant d'autres romanciers, dont la tradition survivra jusqu'au xvi<sup>e</sup> et même jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle en France<sup>1</sup>? La peinture des cours, celle des amusements de société, depuis la carole<sup>2</sup> jusqu'au jeu d'échecs<sup>3</sup>, sans omettre le son de la harpe, sur laquelle s'exercent les doigts agiles du héros<sup>4</sup>, les détails de la table<sup>5</sup>, la préciosité mondaine s'attachant à la qualité des orfèvreries, aux émaux, au feu des pierres, qui ornent des doigts aristocratiques<sup>6</sup>, plus encore, les délibérations relatives au projet de mariage de Rodlieb<sup>7</sup>, la participation active de tous à ces délibérations comme aux joies et aux deuils du héros<sup>8</sup>, tout est ici calqué sur un code de société, dont nos romans nous ont gardé le meilleur texte. Et si l'on peut établir que c'est dans un vocabulaire tout roman, avec des tours à peine contraints par les exigences syntaxiques d'une autre langue, avec des mots parfois restés ce qu'ils étaient dans la bouche des simples (*mantel*, par exemple), que ces histoires sont racontées,

1. Voyez l'épisode du début de *Cligès*, où un fils d'empereur d'Orient prend du service en Bretagne. L'inverse est le thème essentiel d'*Ille et Galeron*.

2. Voyez V, 92 : *plebs... fecit girando choream*; XIV, 45 : *cernit girare choreas*.

3. La partie d'échec du fragment IV est à rapprocher de maints passages de nos vieux textes.

4. Voyez le fragment IX, vers 25 et sv.

5. *Mensa sublata* (V, 76); *Finita cena postquamque datur sibi lympa* (VII, 19); *Sic pedet ad mensam* (XI, 10); *Tunc hera poscit aquam* (XIII, 59); *amotis mensis* (XV, 10).

6. Voyez IX, 69, sv. où l'auteur entre dans de curieux détails sur la façon d'une bague.

7. C'est le sujet du fragment XVI, dont il est impossible de ne pas rapprocher l'épisode d'*Yvain*, où Laudine consulte ses gens.

8. De façon plus générale, dans Chrétien, le « chœur » des amis, vassaux, gens de cour, etc., est associé à l'action, et il semblait que ce fût là une nouveauté appréciable de son art (voyez, p. ex., *Erec*, 759, 1821, 4827, 5509, 6370), Or, dans *R.*, cette participation de l'entourage est non moins constante. On pleure (comparez *Erec*, 2744, *Cligès*, 5789, sv. etc.) et on se réjouit collectivement. C'est une très vieille tradition littéraire. Déjà les Vies de saints la connaissent.

la démonstration revêtira une précision, qui, j'ose l'espérer, s'imposera à l'attention des esprits non prévenus.

Et tout d'abord, on note ici ce qui constitue, aux yeux de la critique, la plus incontestable nouveauté de nos romans, je veux dire le goût et le sens du détail descriptif. L'épopée avant 1150 (à en juger par les quelques échantillons de première qualité qui nous en restent) se désintéresse de ces minuties, lorsqu'elles ne se rapportent pas au métier des armes et à l'art des combats. Ni la beauté des femmes, ni leur toilette, ni leurs mœurs, ni les caprices de leur sensibilité n'ont sollicité l'attention des poètes de *Roland*, du *Pèlerinage*, de la *Chanson de Guillaume*, etc. Le pittoresque de la vie quotidienne, la peinture du décor où elle se déroule, l'anecdote vulgaire coupant la monotonie des éternels combats, tout cela les laisse indifférents, tandis que c'est tout cela qui a fait la vogue de nos premiers romans et les a dressés, en concurrents victorieux, devant les narrations décasyllabiques, modulées sur les places et dans les châteaux par des professionnels de moins en moins sobres et inspirés.

Chrétien est évidemment le poète qui synthétise cette révolution du goût littéraire. Il n'en est que plus intéressant de constater que l'auteur du *Rodlieb* semble l'avoir, à plus d'un égard, deviné. Comme lui, on voit cet auteur décrire minutieusement l'équipement, et ailleurs la toilette de son héros <sup>1</sup>; on le voit prendre la même peine pour le paysan dont l'aventure tragique occupe l'essentiel des fragments VII-VIII <sup>2</sup>. A un autre endroit, notre anonyme fait de la femme, devenue vieille, une peinture si saisissante, qu'il semble que Villon l'ait lue avant d'écrire les vers célèbres sur la fragilité de la beauté féminine <sup>3</sup>. Même conçue plus sobrement, la description d'autres personnages atteste un peintre habile à la nuance, et qui a le trait net <sup>4</sup>. Ce goût analytique ne s'arrête pas là. On l'observe, par exemple, dans l'énumération des bijoux qui s'entassent dans les deux

1. I, 18 et sv.; XIV, 114 sv.

2. VII, 98, sv.

3. XIV, 3, sv.

4. Je reviendrai sur cette curieuse comparaison de XIII, 55 : *ceu lucida luna reluxit*; comp. XIV, 3 : *Femina que lune par est in flore juv[ente]*.

réipients donnés par le roi à son chevalier <sup>1</sup>, dans la précision minutieuse avec laquelle on nous cite tous les poissons que contient un fleuve dont on ne nous dit pas le nom <sup>2</sup>, ou

1. V, 331, sv. Comparez IX, 71. la description d'une bague.

2. XIII, 38, sv. La passion de la pêche dépasse évidemment ici les limites ordinaires. Tout le développement du XIII<sup>e</sup> fragment, qui a fait l'objet de plus d'une dissertation (voyez not. Laistner, *loc. cit.*, p. 102, sv.) suppose un amateur de pêche, comme maints passages de Chrétien de Troyes, un amateur de chasse (voyez dans le seul *Yvain* les vers 882-4, 913, ss., 1266-7, 2468-9, 3195, 3438, ss., 5045; dans *Cligès*, les vers 2443, 2791, 3849, 4546, 4932, 6322, 6438; dans *Guillaume d'Angleterre*, l'épisode des vers 2632, ss. qui a une importance décisive, puisqu'il amène le dénouement). Dans tout cela rien qui puisse surprendre, pour peu que l'auteur ait vécu dans un pays de rivières poissonneuses, comme le sont la Meuse et ses affluents (on verra ailleurs pourquoi je risque cette suggestion). Ce qui est plus surprenant, c'est qu'à côté de noms purement latins de poissons (*lucius*, *rufus*, *tinco*, *barbatulus*, etc.), l'auteur ait cru devoir introduire un certain nombre de formes germaniques, ou de formes germaniques à peine latinisées (*prahsina*, *lahs*, *charpho*; *alnt*, *walra*, *asco*, *rinanch*). De là à déduire qu'il est allemand, il n'y avait pas loin, et comme le manuscrit principal, tout fragmentaire qu'il soit, a été trouvé à Tegernsee, de là aussi la tentation de chercher, pour quelques-uns de ses poissons, une particularité de provenance aidant à une localisation conforme au désir des critiques. C'est surtout M. Laistner qui s'est évertué dans cette voie, et avec assez peu de succès. Le fait qu'il existe à Tegernsee un livre (édité par Birlinger; voyez *Zs. f. d. Alt.*, XIV, 175) consacré en partie à l'art du pêcheur, livre beaucoup plus récent que notre texte, ce fait, pour intéressant qu'il puisse être, ne me semble avoir nulle valeur démonstrative. M. Laistner n'est-il pas obligé de reconnaître, par exemple, que plusieurs des poissons mentionnés dans ce livre proviennent du Rhin, et ne se trouvent pas dans les eaux du lac? Il s'agit donc d'une de ces compilations érudites que le moyen âge a multipliées presque à l'infini.

Et d'autre part, si le *rinanch* de notre texte appelle l'analogie de ces *retia lacunaria rinanchera* d'un inventaire de Tegernsee, remontant à 1023, il me paraît utile de rapprocher la forme *ancrawe* liégeoise (Grandgagnage) et le rhénan *anke*, comme aussi de noter que la description de la truite, si abondante dans nos rivières d'Ardenne, correspond étonnamment à celle qu'en donne notre plus éminent zoologiste, M. Lameere, dans sa *Faune de Belgique*: « varie beaucoup de coloration suivant la limpidité plus ou moins grande de l'eau; souvent ornée de taches rouges »; ainsi s'exprime (II, 57) M. Lameere; et notre poète: *truta digena, rufa vel alba*. Enfin, dans le dialecte wallon, il n'y a pas que l'*ancrawe* dont le nom est resté aux trois quarts germa-

encore dans l'attention portée à la table où se succèdent les mets. L'auteur aime à faire étalage de son érudition ; sa dissertation sur la *buglossa* <sup>1</sup> ou encore sur la pierre de lynx <sup>2</sup> nous agace ; mais il ne faut pas oublier que maint romancier des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles est tout aussi prolix. L'auteur du *Rodlieb* n'est pas moins curieux des bêtes savantes de toute taille, depuis les ours si bien dressés (V<sup>e</sup> fragment) jusqu'à la *monedula* (X<sup>e</sup> fr.), à laquelle il prête généreusement des sentiments humains <sup>3</sup>.

Mais ce n'est peut-être pas à ces analogies, qui pourtant par leur caractère et leur nombre laissent peu de place au doute, que l'on doit attacher le plus d'importance dans une comparaison comme celle-ci. Notre romancier n'a pas seulement les conceptions d'art, les préoccupations réglées par la mode, les curiosités et les ingéniosités de ses confrères du XII<sup>e</sup> siècle, il en a le style ; il emploie les mêmes mots, les mêmes tours, les mêmes images pour exprimer sa pensée, à la fois naïve et raffinée.

On a vu plus haut à quoi se réduisaient les apparentes analogies entre sa langue et celle de ses éditeurs. Si l'on prend dans le français (et surtout dans celui du XII<sup>e</sup> siècle) des termes de comparaison, tout change, et mainte difficulté du texte se trouve, en même temps, résolue.

C'est, pour choisir quelques mots usuels, *causa*, qui signifie « chose », acception qu'on retrouve dans le *Waltharius* et quelques autres ouvrages ; au pluriel le mot acquiert une signification plus rare (*causas tuas reparare*, I, 90 ; comp. I 16 ; VI, 72, sens usuel) et fait penser à notre anc. fr. *affaire* dans le même

nique d'aspect ; car dans Grandgagnage je relève encore l'*aspiringue* (hareng fumé) ; le *spitrai* (saumon de deux ans), le *hôtich* (hollandais *houting*) et peut-être la *maklote*, qui accusent, par leur forme, la conservation tardive de dénominations nullement romanes. J'insiste, d'autre part, sur une tradition littéraire qui veut que dès le IV<sup>e</sup> siècle, la Moselle soit célèbre pour l'abondance et la qualité gastronomique de ses poissons. On la trouve constituée chez Ausone (*Carm.*, X, 82 sv.) ; Fortunat la connaît (III, XIII, 9) ; Sedulius Scottus n'ignore pas que la même réputation est acquise à la Meuse (*Carm.*, éd. Grosse, XI, 11, sv.). On me permettra de citer encore la Vie de Jean de Gorze (*M. G. H.*, IV, cap. 61) où reparait un écho des mêmes préoccupations.

1. II, 1 ; comp. XIII, 18.

2. V, 104, sv.

3. V, 84, sv. ; X, 71 sv.

emploi ; son synonyme est *procuranda* (= tout ce qu'on possède). C'est *destricta* et *tractus* employé comme termes du jeu d'échec <sup>1</sup>. Jouer « serré » et faire un « coup », voilà le sens. Or l'a. fr. nous facilite immédiatement l'intelligence des deux vocables. On dit encore « jouer serré » ; c'est l'extension au jeu du terme d'escrime et de bataille, qui s'applique à un coup bien asséné (voy. Benoît, *Chr. Norm.*, 28314). Quant à *tractus*, il n'est autre que l'a. fr. *trait*, avec cette même valeur :

Hernauz, ses frère, lor a un *tret* mostré,  
Por quoi li autre furent del jeu maté <sup>2</sup>.

C'est *honor* qui a plusieurs acceptions dans le texte. La plus usuelle est celle qu'on note V, 403 ; XVII, 14 ; elle apparaît dès les origines de notre littérature, et Léon Gautier (éd. classique de la *Chanson de Roland*, s. v. *honor*) croyait l'avoir retrouvée dans le code Théodosien. Elle est, en tout cas, chez Ermold le Noir, qui emploie déjà *honos* avec le sens féodal de possession, domaine (I, 160, IV, 132) <sup>3</sup>. A partir du XI<sup>e</sup> siècle, les exemples français ne se comptent plus. Un sens plus particulier me paraît établi au vers 16 du VI<sup>e</sup> fragment. En supposant même que le comte eût besoin de cent écus, dit un pâtre au rustre qui le questionne, je crois que beaucoup d'habitants du village seraient chacun en mesure de le satisfaire

---

1. Le roi force un envoyé à jouer avec lui aux échecs et à ne pas le ménager au jeu :

Sed quam *districta* noscas ludas volo cum me :  
Nam quos ignotos facies volo discere *tractus*.

2. *Aymeri de Narbonne*, 2205.

3. Je ne connais pas de plus curieux exemple de cette acception que dans *Troie*, 4964, à cause de l'équivoque plaisante qu'il crée. Agamemnon donne à son frère, pour le consoler du rapt d'Hélène, le conseil suivant :

Cil a cui hom tout *honor* (= enlève son bien)  
Qui les grans cous a a sofrir,  
Et les maisnies a tenir  
Qu'il seit povres e sofreitos  
.....  
Que ses pris creisse e mont e puit,  
Ne de bien faire ne s'enuit.

en (tout bien et) tout honneur, c'est-à-dire complètement (« multi sunt hic, quos non stupefiri — sat scio... Quin his servire possint *omni sub honore* »). *Honor* a aussi la valeur d'argent, sens rare qui est relevé par l'éditeur dans deux passages, d'une interprétation plus aisée, V, 100 et 130<sup>1</sup>. — Et l'or? Tantôt l'auteur l'appelle *obrizum mundum* (I, 30), tantôt *aurum merum* (V, 336), tantôt *aurum purum* (V, 382). C'est notre a. fr. *or mier* qui est d'un emploi si courant<sup>2</sup> et dont l'auteur a essayé d'éviter par des formules variées l'obsédante répétition.

Mais si l'honneur et la soif de l'or sont, comme on l'imagine, deux grands ressorts dramatiques dans une œuvre d'imagination, l'amour n'est-il pas le plus puissant de tous? Ce n'est pas la signification traditionnelle du vocable qui, pourtant, nous arrêtera. Il en a une autre, qui ne doit rien à Rome et, non plus, à des équivalents germaniques. *Amor* II, 53, 58; IV, 167, a exactement la valeur du français *amor*, qui a pris le sens de : « accord politique ou diplomatique » de « paix » (voyez II, 59, où *pax* est synonyme<sup>3</sup>; *amica licentia*, IV, 169). Cette valeur fréquemment attestée s'est conservée assez tard; V, 131, *amor* a un sens peu différent, mais symbolique, comme le geste qu'il caractérise (*basiat omnes... amor ipsus*). Le vers 167 du fr. IV peut se traduire littéralement (*grandi nos liquit amore*) :

*A grant amor nos relenqui,*

et se retrouverait probablement dans nos vieux poèmes.

*Bizantes* mériterait une étude particulière. Les plus anciens exemples que nous ayons en a. fr. du mot *besant* sont dans *Roland*, donc postérieurs à 1100. Du Cange en cite de latins,

1. *Ad honorem* (vestire) est notre *a honor*. Comp. W. Foerster, *Kr. von Troyes Wörterbuch*, s. v. *enor*.

2. Déjà dans *Roland*, il sert à désigner la matière dont sont faits des éperons (1586, 1738), une boucle d'écu (1314, 2538), la poignée d'une épée (3866; 3887), le bâton symbolique que porte un ambassadeur (2679), enfin le fauteuil de Charlemagne (1115).

3. La même association dans *Roland*, 3596, où il s'agit d'un accord hypothétique entre deux rois :

*Pais ne amur ne dei a païen rendre.*

remontant à la première croisade (s. v.); de toute façon, c'est dans les dernières années du XI<sup>e</sup> siècle que cette monnaie d'or (car les *besants* sont toujours d'or et même d'or-*esmeré*, voyez *Roland*, 132) semble avoir été connue en France. Mais notre texte permet des précisions plus grandes. Les vers 321, ss. du V<sup>e</sup> fragment sont ainsi libellés :

- 321 Ex una parte lancis nummos posuere  
 322 Ex auro factos et in igne sat examinatos,  
 323 A pole Bizanto quibus agnomen tribuere,  
 324 Est quibus insculpta gręce circum titulata  
 325 Istac majestas illac regisque potestas,  
 326 Imponendo manum stans quem signat bened[ictum].

Tout ce que MM. Seiler et Laistner ont écrit à propos de ces vers est inopérant. M. Seiler a tenté un rapprochement chronologique, qui aurait du prix si la monnaie d'un empereur contemporain d'Othon II (Romanus I, 1028-34) et qui, effectivement, nous montre, non Dieu le Père, mais la vierge couronnant ce personnage, était d'un type nouveau, et, à plus forte raison d'un type unique. Or il n'y a qu'à parcourir les deux in-4<sup>o</sup> de Wroth<sup>1</sup> pour en retrouver des exemplaires de plusieurs dates, alors que l'on n'y trouve qu'un exemplaire, remontant à Jean II, donc à 1118-1143, d'un besant d'or, sur lequel ce n'est pas la Vierge, mais Dieu le père qui porte la main sur l'empereur en guise de couronnement (*manus Dei* in jewelled slave crowning John, dit Wroth, et les mots soulignés sont précisément ceux du texte). Sans qu'il y ait lieu de conclure de là, d'une façon absolue, à une datation de notre texte, il est permis de ne pas négliger cette curieuse coïncidence, qui a échappé à la critique allemande. J'ajouterai que *Majestas Dei* correspond très exactement à notre *Deu de majesté*, désignant la première personne de la Trinité; mieux que cela, *maesté* la désigne seule. Par ex., dans *Gui de Bourgogne* (1355), on lit :

Vit entrovrir le ciel jusc'a la maïsté<sup>2</sup>.

1. *Catalogue of the imperial Byzantine Coins*, London, 1908, 2 vol.

2. Godefroy (s. v.) a d'autres exemples de cet emploi. Dans la *Vision de Wettin* (Dümmler, *Poetae Car. aevi*, II, 272) je note *majestas domini* dans une acception peu différente.

Il s'agit, dans R., d'un présent royal, et cette particularité n'est pas négligeable. Un souverain oriental peut seul donner avec vraisemblance des *besants*. Or, bien que nous ayons des données très vagues sur le pays où règne le bienfaiteur de notre *miles* (M. Laistner soupçonne avec raison le remanieur du texte de l'avoir situé en Afrique, ce que rien ne confirme dans la première partie), il est à supposer que ce pays était plutôt au sud qu'au nord de la patrie du personnage. J'ai déjà allégué d'autres exemples d'un chevalier prenant du service chez un prince étranger ; il est difficile d'en tirer une conclusion géographique, applicable à notre texte. Mais si l'on fait attention à certains détails, choisis à dessein, semble-t-il, notamment du curieux travail des objets précieux enfermés dans les boîtes, en forme de pain, que le roi offre à Rodlieb, on est tout naturellement conduit à des rapprochements avec ce que nous apprennent les récits de nos chroniques du goût et de l'art des Orientaux, mais plus particulièrement de certains raffinements, propres à Byzance <sup>1</sup>. Ces raffinements trouvent déjà un témoin complaisant dans l'auteur du *Pèlerinage*. Ils ont fourni à Benoit de Sainte-More le curieux hors-d'œuvre de la « Chambre de Beauté ». Chrétien n'a eu garde de les négliger à son tour et dans le logis machiné où Cligès cache ses amours on retrouve l'habileté d'un ouvrier de Byzance <sup>2</sup>. Il est un dernier fait, qui semble attester les prédilections de notre auteur pour l'Empire d'Orient, sinon prouver qu'il le connaît *de vue*. Ce sont les mots grecs, relativement nombreux et rares, qu'il a insérés dans son texte : *piramis*, sur lequel M. Laistner a exprimé ses vues, *polis*, *cidaris*, *entheca*, etc. ; plusieurs d'entre eux offrent des acceptions usuelles, qui méritent d'être signalées <sup>3</sup>.

1. Voyez Faral, *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du moyen âge*, p. 319, ss.

2. *Cligès*, 5383, ss.

3. Il convient toutefois de ne pas attribuer une importance exagérée à l'insertion de mots grecs dans notre texte. Elles sont relativement fréquentes dans la littérature latine du moyen âge ; il y a là comme une mode à laquelle, dès l'époque carolingienne, sinon plus tôt, on a cédé volontiers. Je citerai, au hasard de mes souvenirs, Walahfrid Strabon, les *Gesta Apollonii* (dont je me réserve d'étudier la provenance, que je crois lotharingienne), les

Bien d'autres vocables mériteraient une étude particulière. Parmi ceux qui désignent l'équipement du héros, je signalerai *retalatus* et *gulatum* (et aussi *crisus*). Le premier se dit du bouclier (V, 139) dont il est fait don à des « ducs ». L'éditeur est resté court. Il n'avait qu'à ouvrir le Glossaire de Froissart par Scheler ; il y aurait trouvé le mot *retailé* appliqué à une lance, et métaphoriquement, à une épée (*glaive ret.*). On ne retaille pas plus une épée qu'un bouclier. Le sens est : de moindre taille. Quant à *gulatum* (XV, 90), dans l'expression *pellicium benevalde* (comp. *pellicium uaricosum... uel circumquaque gulatum*, XIII, 123-4), c'est l'a. fr. *pelison engolé*, qui qualifie tant de robes portées par des personnages de distinction. *Crisus* est notre *gris*, associé le plus souvent à *vair*.

Dans les mets qu'on sert à table, nous voyons, comme en ancien français, figurer les viandes bouillies et rôties<sup>1</sup>, le vin *pevré* (*vini... piperati*, VII, 13) et probablement (conjecture de Laistner) les *piuments* (*picmenturas*, VI, 85 ; Seiler lit. *piraturas*) dont on était si friand chez nous. Il n'est pas jusqu'au détail un peu scatologique du fragment VII qui n'ait sa valeur. Le vieux mari de la paysanne que le roux essaie, assez facilement, de séduire, feint d'aller *ad secreta* pour épier le manège de la coquette. Le mot n'a pas été éclairci par MM. Seiler et Laistner. Du Cange ne l'ignore pas totalement<sup>2</sup>. Mais c'est chez Godefroy qu'ils eussent trouvé trois exemples liégeois des xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles. Encore maintenant, on dit, sur les bords de la Meuse, *les secrètes* pour le latin *latrina*, et le fait que la France proprement dite n'a pas fourni un seul exemple au *Dictionnaire de l'ancienne langue française* n'est peut-être pas négli-

poèmes de Hroswitha, ceux de Hucbald de Saint-Amand, celui d'Abbon sur le siège de Paris, le poème en quatrains sur Thomas Becket, édité par Du Méril (*P. P. latines du XII<sup>e</sup> siècle*, p. 70), tous de temps et de lieux différents, et où des mots grecs trahissent la même préoccupation.

1. Post hec sat *cocti* domino, sat ponitur *assi*, VII, 11.

2. Du C. donne le sens de *Latrina* à *secretum naturae*. Il renvoie aux *Leges Palat. Jacobi II, Reg. Major* dans les *AASS*. Un glossaire latin cité (s. v. *secessus*) traduit ce mot par *lieux secrez*. Le mot usuel est *secessus*. Nous l'avons précisément en Lotharingie, dans la chronique de Réginon (s. anno 901).

geable, surtout si l'on rapproche de cet emploi isolé, et pour ainsi dire unique, quelques autres particularités bien septentrionales <sup>1</sup>.

---

1. On remarquera que je ne me prononce pas formellement sur la provenance géographique du texte. Pourtant ce que j'ai dit à propos de *ad secreta* est une première indication. Une autre est fournie par les deux comparaisons des fragm. XIII (55) et XIV (3). La lune s'appelle, en effet, *li bêté* (*bealté*) en wallon, et cela rend l'image de l'auteur toutc naturelle. La description des pâtisseries que le jeune villageois offre de préparer (VI, 85-6) vaut aussi qu'on s'y arrête. « Si tu veux me fournir, dit-il à son vieux maître, la farine nécessaire, je te préparerai...

Et picmenturas aliquas, lardo superunctas  
atque coronellas *alias* aliis, uti menclas. »

Telle est la leçon de Laistner, qui traduit le mot restitué par lui au premier vers par *würzgebäck*. En réalité la *bouket' à lard* liégeoise est encore maintenant une pâtisserie bourgeoise, très appréciée et dont la confection correspond à la description du texte ; on peut aussi penser à ces pains dont on frotte de lard la croûte supérieure pour leur donner une belle couleur ; les pains en forme de tresse nous sont restés, sous le nom de *mirou* (« sorte de gâteau en forme de S » dit Grandgagnage), et on les attribue précisément à Verviers, c'est-à-dire à la frontière des langues, au N.-E., de la Belgique. Sur cette même frontière et au delà, à l'intérieur, jusqu'à la Meuse, on ne compte pas les mots *thiois*, qui, à toutes les époques, pénétrèrent dans le wallon ; j'ai cité, p. 396, n. 2, les termes de zoologie, dont le rapprochement était suggéré par la liste des poissons du fr. XIII ; mais les noms des monnaies (*blamûse, boube, deute, etc.*) de l'ancienne principauté de Liège, ceux d'un certain nombre de termes alimentaires (*bouquette, cadje, cahûte, douhin, makeie, mestèle, midèle, sermouze, etc.*) viennent, par leur origine et leur aspect germanique, corroborer ce qu'a déjà de vraisemblable l'hypothèse formulée ici sur la localisation du pseudo-Rodlieb dans la région limitrophe que constitue le cours moyen de la Meuse, entre Liège et Namur. Cette région fait partie d'un ensemble de territoires, qui aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles sont particulièrement riches en œuvres littéraires, après avoir, dans les temps qui précédèrent, connu un même état politique et social et, sous des noms divers, et à travers d'étranges vicissitudes, vécu sous les mêmes princes. Déjà G. Paris avait observé que c'est dans l'ancienne Lotharingie que semble s'être constituée l'épopée animale, que des travaux allemands et français ont prouvé n'être point du tout un patrimoine des races germaniques. Il semble — et j'en tenterai la démonstration ailleurs — que c'est là aussi qu'a été composé l'admirable poème de *Waltharius*, dont Fau-

Est-ce tout ? Non pas. Car, dans la peinture des sentiments, il y a aussi plus d'une observation à glaner. Par exemple la lividité que produit l'émotion éprouvée par un personnage est marquée d'un trait identique dans le *Rodlieb* et dans nos romans :

[Contremit] et pallit per totum corpus et alget,

dit le poète, en parlant de la fiancée du héros, dont la trahison est révélée. Ainsi s'expriment nos romanciers <sup>1</sup> et quant au mot *tingens* (XI, 66) employé pour décrire les ravages causés par les larmes sur la face humaine, quel meilleur commentaire en donner que le « teint et merci » de nos poèmes <sup>2</sup> ?

Un dernier mot sur des comparaisons qu'affectionne l'auteur. Il en est de trop banales pour permettre n'importe quelle déduction valable. D'autres ont une grâce plus personnelle ; elles correspondent évidemment à un sentiment éprouvé par l'auteur, à une suggestion qui est bien à lui ; c'est le cas pour celle du faucon <sup>3</sup> et celle de l'hirondelle, qu'un jeune homme ou une jeune fille légers à la danse font naître dans l'esprit de cet inconnu <sup>4</sup>. On la retrouve dans *Fierabras* (994) ; elle sert aussi

riel avait déjà conjecturé qu'il avait été écrit en deçà du Rhin, hypothèse reprise récemment par M. Jacques Flach.

1. Voyez par ex. *Eneas*, 7926 (*muër color et espalir*; comp. 7966) ; *Troie*, 17605, ss. (*sovent mue color sa face — sovent l'a pale*, etc.) ; Cligès, 462, ss., (*palist et tressaut*) 4354, ss.

2. Déjà dans *Roland*, v. 1999 : *Teint fut e pers, desculuret et pales*. Dans *Troie*, on trouve cette expression : *la color teinte* 16.480, 29.766 ; etc. Et puisque j'ai mentionné les larmes, je note que celles-ci fournissent un curieux rapprochement avec des textes latins de France. On a déjà relevé (*Revue des questions historiques*, XXIV, 590) l'emploi abusif que Grégoire de Tours fait du tour virgilien *fundere lacrymas* ou *f. preces*. Or notre auteur s'enhardit, de son côté, jusqu'à des extensions de forme et de sens comme celles-ci : *perfusis oculis* (XI, 62) et *fundendo querelas* (XVIII, 35). Il prépare ainsi les voies au « répandre des larmes avec des prières » du XVII<sup>e</sup> siècle.

3. Voyez *Chron. Norm.*, 9558 ; *Chanson des Saxons*, II, 45 ; *Jourdain de Blaives*, 414, etc. pour le faucon, *Gral*, 1773, pour l'épervier.

4. Voyez, pour l'hirondelle, *Garin le Loherain*, 66, *Foucon de Candie*, 63 ; *Elie*, 659 ; *Aubri le Bourg.*, 146, 16, etc.

à exprimer ici la rapidité du coursier. Le cheval est comparé au corbeau (I, 34) :

Stat niger ut corvus equus et ceu smigmatè lotus

alors que nous sommes plus habitués à la comparaison de la « mure de murier » ou encore à celle de « l'ours enchaîné » <sup>1</sup>. Mais où l'identité de vision est plus facilement observable, c'est I, 31 où le terme de comparaison est fourni par la « blanche neige » ou la « translucida gemma » <sup>2</sup>, par les roses qui rappellent les joues fraîches de la femme. Ce sont là des rapprochements si familiers à l'imagination de nos poètes, que ce n'est vraiment pas la peine d'aligner des exemples tirés de l'ancien français.

\*  
\* \*

On remarquera que, dans cet exposé déjà bien long, je me suis interdit les remarques générales sur l'auteur et sur l'œuvre, sur le plan de celle-ci et les analogies qu'il pouvait éveiller.

C'est que j'estime que ces 2.000 vers ne nous donnent, quoiqu'on ait conjecturé, qu'une assez faible idée de ce que devait être le récit complet de l'auteur inconnu. A bien les scruter, leur ensemble ne permet guère de se représenter exactement ce que fut l'œuvre à laquelle ils appartiennent. Chaque vers, pris isolément, chaque développement offre de l'intérêt et révèle une imagination riche et personnelle. Mais que nous conservent-ils de la fable elle-même ? En somme, peu de chose, si la contexture de cette fable est la même que celle de nos romans, composés d'aventures successives, rattachées par un fil plutôt mince. Nous ignorons si l'auteur a consacré une part d'attention aux exploits de son héros, ou s'il s'est borné à un résumé sec de la campagne dont le début est sommairement raconté (II, 59 ss.), pour justifier l'éclatante faveur dont jouit le *miles*. De même l'épisode auquel se rattachent les fragments XII et XIII est si incomplètement conservé qu'il prête à des inter-

---

1. Voyez *Aliscans*, 6259, *Otinèl*, 926, etc.

2. I, 31.

prétations divergentes <sup>1</sup>. D'autre part, ce qui ressort du caractère sentencieux du V<sup>e</sup> fragment et du début du XIV<sup>e</sup> (et enfin du ton adopté par la mère du *miles*), c'est que l'auteur était au moins aussi vivement préoccupé d'édification que de plaisir intellectuel, et cela n'a rien qui puisse nous gêner, car Chrétien lui-même n'a pas négligé cet élément moral au moins dans deux de ses romans, *Perceval* et *Guillaume d'Engleterre*. J'ajouterai qu'il ne nous reste quasi rien des aventures du *miles* après son retour au logis. Or, si l'on tient compte de l'énormité de ces lacunes et de la façon libérale, pour ne pas dire prolix, dont il est parlé des présents faits au héros, des conseils qui lui sont donnés, etc., on peut supposer que nous avons perdu la plus grande partie de l'œuvre; on peut enfin — et c'est une objection qui tombe — ramener à des proportions infimes l'épisode du roux que nous avons conservé presque en entier. Cet épisode nous choque et introduit une sorte de fabliau dans notre « conte ». Mais il ne faut pas oublier que des développements de cette sorte ont survécu à une régularisation du genre. Il y a des idées et surtout des personnages grotesques dans nos plus beaux romans. Chrétien lui-même semble avoir deviné quelque chose de la doctrine romantique, recommandant le singulier mélange du tragique et du bouffon sur la scène ou dans les narrations.

La difficulté que soulèvent nos fragments dans leur teneur actuelle est donc plus apparente que réelle. S'ils remontent réellement au début du XII<sup>e</sup> siècle — je n'ose dire, à la fin du XI<sup>e</sup> — il est, du reste, assez naturel qu'ils se ressentent encore de conceptions plus frustes et ignorent le ton policé et la mesure de l'art des Plantagenêts.

M. WILMOTTE.

---

1. Voy. Laistner, p. 73, qui me semble avoir tout à fait raison de placer XII et XIII avant le retour du *miles*.

---